

Niort, le 13 septembre 2004

Mairie
5, place René Cassin
79270 SAINT SYMPHORIEN

GG/FD/130901

A l'attention de Monsieur René PACAULT,
Maire

Monsieur le Maire,

J'ai été saisie par une habitante de votre commune qui rencontre de grosses difficultés pour se rendre à Niort en raison de l'absence de transports en commun reliant Saint Symphorien à Niort.

Ne possédant pas de moyen de locomotion, elle se trouve contrainte à compter sur ses voisins ou avoir recours au taxi dont le coût est élevé pour se rendre dans la ville de Niort, siège administratif incontournable et centre économique d'importance. Il ne s'agit certainement pas là d'un cas isolé.

J'ai pris bonne note de votre volonté de quitter la CAN. Je ne peux, cependant, ignorer, pour les symphorinois, les conséquences de ce retrait dont l'une d'entre elles est la suppression de la desserte de votre commune par les transports en commun depuis le début de l'année 2004.

Si les habitants de Saint Symphorien sont pour la plupart d'entre eux motorisés, il n'en reste pas moins vrai que certains, malheureusement, ne peuvent pas s'offrir de véhicule et sont donc obligés de recourir à des moyens de « fortune ».

Quant à ceux qui, même motorisés souhaiteraient laisser leur voiture au garage pour se rendre à Niort, ils ne le peuvent pas.

Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir me dire quelles sont les actions que votre commune et la communauté de communes Plaine de Courance comptent mettre en place pour offrir aux symphorinois la possibilité de se rendre à Niort dans des conditions acceptables s'ils ne sont pas possesseurs d'un véhicule.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD